

# Michel Tosan apporte des précisions sur la future installation de stockage des déchets

Suite à la réunion organisée par l'Association bagnolaise d'information (dont l'objectif était de faire le point sur les dispositifs mis en place pour gérer les déchets stockés sur le site bagnolais), le maire Michel Tosan a apporté des précisions sur le projet de nouveau site du Vallon des pins: «L'ISDND (Installation de stockage des déchets non-dangeu-

reux) sera exploitée par une Société publique locale. Le centre sera géré par une entente entre le Smiddev et la Communauté de communes du Pays de Fayence, afin de trier pour obtenir des déchets ultimes. Ces deux centres, l'un pour l'enfouissement et l'autre pour le tri, sont indépendants dans leur exploitation. Il va de soi qu'une collaboration et une

complémentarité entre les sites sera mise en place».

## À la pointe

«Le centre sera doté de toutes les techniques de récupération des gaz de décharge par un bioréacteur. Les bio-déchets, conformément à la loi de transition énergétique seront traités indépendamment par un méthaniseur. Ce dernier sera proche du

centre d'enfouissement du Vallon des pins».

## Taxation basse

«Aujourd'hui, les élus du Smiddev et de la Communauté de communes du Pays de Fayence sont sur la même longueur d'onde afin de permettre le maintien d'une TEOM (Taxe sur les ordures ménagères) raisonnable. C'est notre seule

feuille de route afin de garantir l'intérêt général. Ces deux sites seront indépendants. Nous appliquerons les meilleures techniques disponibles et la réglementation environnementale sera scrupuleusement suivie. Je m'engage à la réalisation de tout ce processus d'une manière exemplaire et transparente».

J. -J. D.